



DUFOUR Arthur
EPSI 2017-2018

RAPPORT DE STAGE

Du 22 mai au
3 août 2018
au sein de :



Remerciements

Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, il m'apparaît opportun de commencer ce rapport d'activité par des remerciements, à ceux qui m'ont beaucoup appris au cours de ce stage, et même à ceux qui ont eu la gentillesse de faire de ce stage un moment très profitable.

Ainsi, je remercie Yann JARNO, mon maître de stage qui m'a formé et accompagné tout au long de cette expérience professionnelle avec une bonne dose de patience, de pédagogie et d'humour. Enfin, je remercie l'ensemble de l'équipe TeePy pour les conseils qu'ils ont pu me prodiguer au cours de ces trois mois que j'ai pu passer avec eux, et tout particulièrement Jean-Emmanuel ROUX, sans qui ce stage n'aurait pas été possible. Grâce à eux, je poursuis mes études avec encore plus d'enthousiasme.

Merci.

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIÈRES	4
INTRODUCTION	5
I – PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	6
1.1 Raison sociale, secteur d'activités, historique, effectifs...	6
1.2 Produits, cible, concurrents	7
II – PRÉSENTATION DU PROJET	10
2.1 Contexte professionnel du projet	10
2.1.1 Bases de départ (interlocuteurs, documents...)	10
2.1.2 Objectifs et enjeux pour l'entreprise	10
2.2 Processus suivi – méthode, contraintes et limites	11
2.2.1 Organisation du projet ; planning, compte-rendu, réunions	11
2.2.2 Contraintes, limites, présentation et justification du processus adopté	12
III – RÉALISATION DE LA MISSION	15
3.1 Étapes essentielles	15
3.1.1 Développement des fonctionnalités (Statistiques)	15
3.1.2 Développement des fonctionnalités (Recadrage d'image)	19
3.2 Adéquation du travail et propositions d'améliorations	22
CONCLUSION	23
GLOSSAIRE	24
ANNEXES	25

Introduction

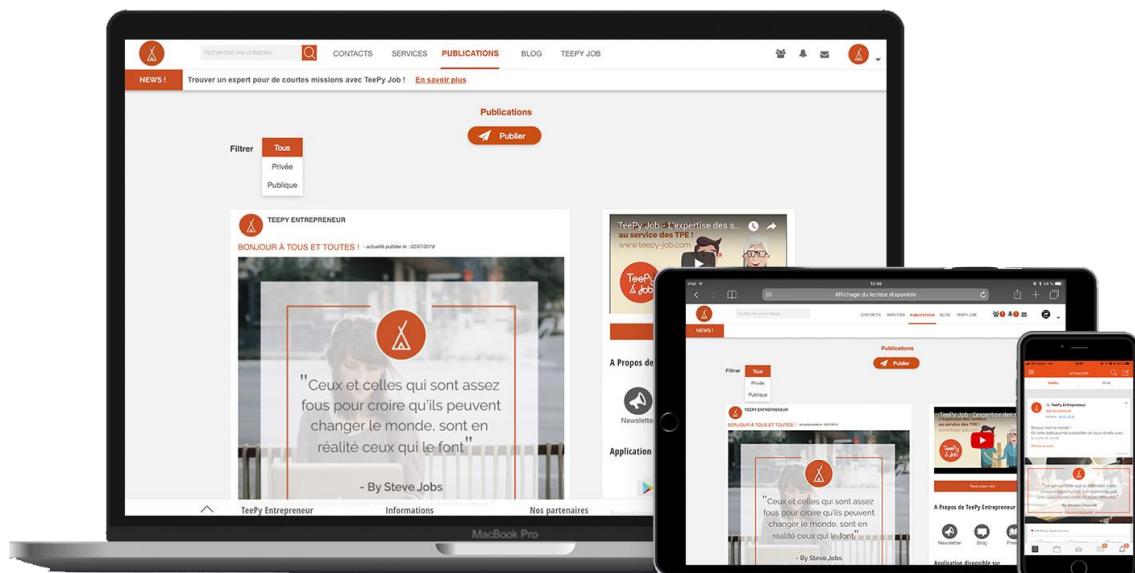
Dans le cadre de la validation de ma première année de bachelor à l'EPSI, j'ai effectué un stage en entreprise d'une durée de 11 semaines au sein de la société TeePy, en tant que développeur web.

Le but de ce stage était pour moi de mettre un pas dans le monde du travail, avec une approche professionnelle. En effet, ce stage représentait une opportunité de mettre en application les compétences que j'ai acquises cours de cette année en travaillant avec une équipe en production, mais aussi d'en apprendre de nouvelles, notamment en m'orientant vers des technologies que je ne maîtrisais pas totalement.

Ainsi, lors de ma phase de recherche d'entreprise, je me suis tourné vers TeePy ; petite startup d'une dizaine de jeunes employés, car j'ai pensé pouvoir y trouver une bonne ambiance, et la possibilité de travailler sur quelque-chose de concret.

J'ai donc travaillé en tant que développeur web sur diverses petites missions durant près de 3 mois au sein de cette entreprise.

Ce rapport a pour but de présenter et d'analyser ce que j'ai pu faire au cours de cette expérience, dont je garderais un excellent souvenir.

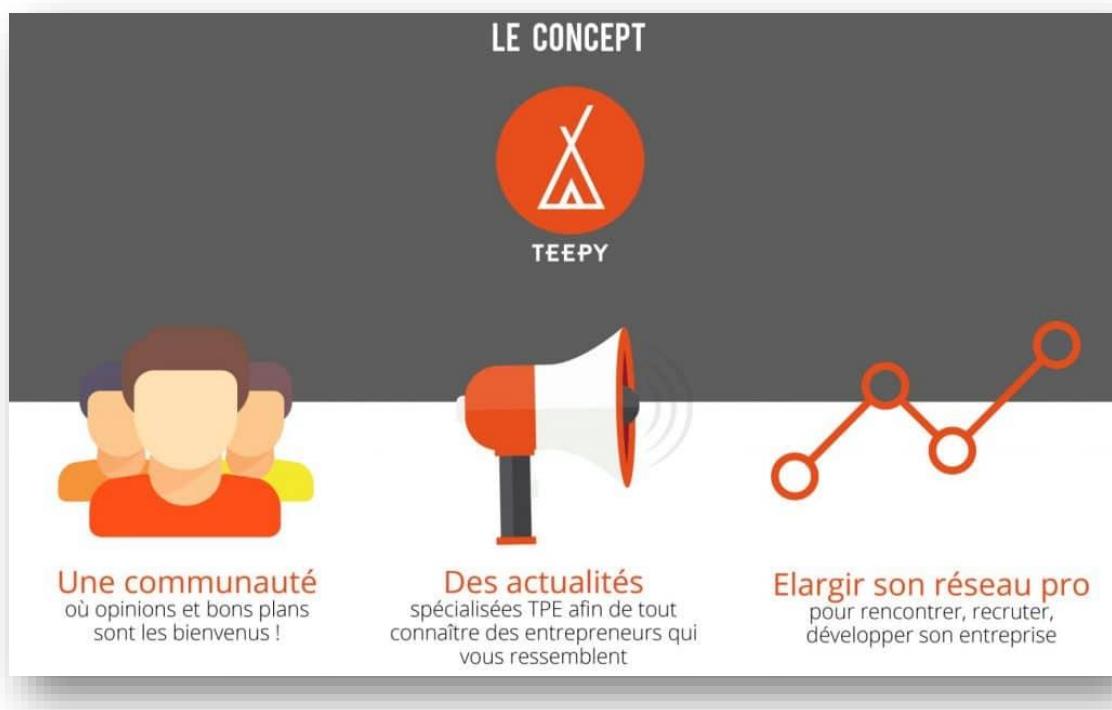


I - Introduction et présentation de l'entreprise

1.1 - Raison sociale, secteur d'activité, historique, effectifs

Fondée en 2016 par son président Jean-Emmanuel Roux, la startup lyonnaise TeePy est une Société par Actions Simplifiées (SAS) basée à Rillieux-la-Pape.

TeePy a tout premièrement donnée naissance à son site TeePy Entrepreneur (<https://www.teepy-entrepreneur.com>), et c'est ensuite TeePy Job (<https://www.teepy-job.com>) qui vu le jour en 2017. La société se revendique l'ami des TPE, commerçants et artisans, et propose ainsi : une plateforme BtoB de mise en relation entre professionnels, une plateforme de services (assistance juridique, assurances, comptabilité, communication etc...), ainsi qu'une plateforme de mise en relation entre dirigeants de TPE et séniors actifs afin de faciliter le recrutement des TPE.



Les locaux de TeePy se situent à l'entrée de Rillieux-La-Pape en banlieue lyonnaise. Y travaillent là-bas un total de 10 personnes, à savoir le président Jean-Emmanuel Roux, 4 personnes au service communication design et marketing, une au service commercial, et 4 personnes au service développement où je travaillais donc.

Cependant, on notera que certains employés de TeePy travaillent à distance, et qu'il arrive également qu'elle emploie des personnes à la tâche.

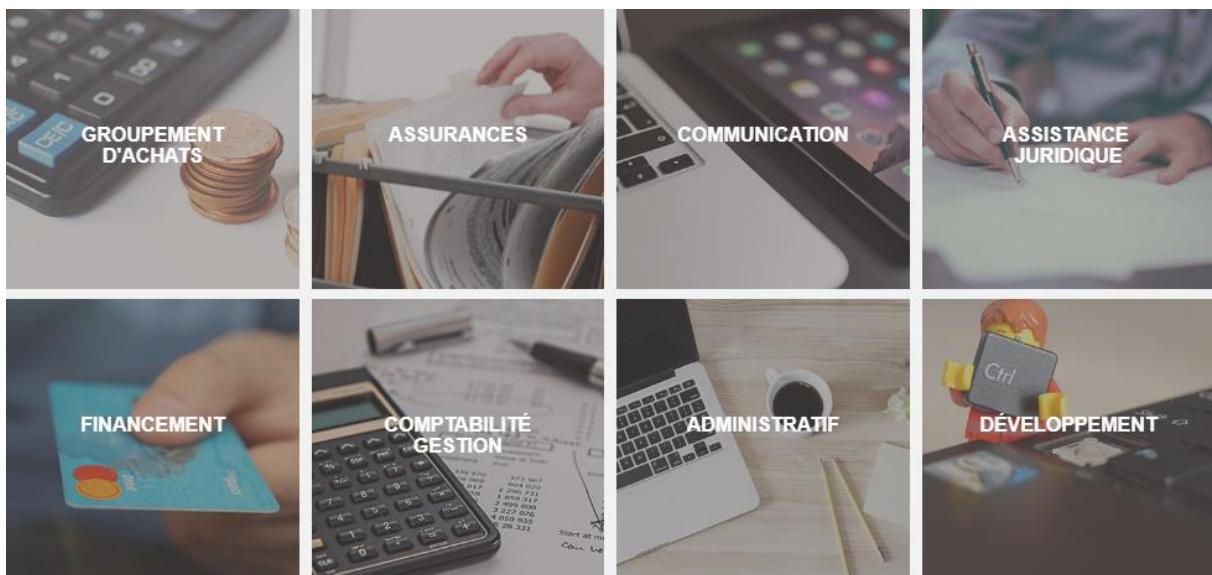
1.2 -Produits, cible, concurrents

Comme dit précédemment, la société TeePy développe actuellement deux sites web, à savoir TeePy Job et TeePy Entrepreneur.



La plateforme **TeePy Entrepreneur** a pour objectif d'apporter de la souplesse dans le fonctionnement quotidien des entreprises, avec pour mots d'ordre « gain de temps et gain d'argent ». Car en effet, très souvent, les artisans et autres dirigeants de TPE souhaitent consacrer 100% de leur temps à leur métier, et non à gérer de l'administratif.

Ainsi TeePy Entrepreneur c'est à la fois un réseau où les utilisateurs peuvent « networker » et échanger leurs cartes de visite, une plateforme « BtoB » de mise en relation entre professionnels, ainsi qu'une plateforme regroupant des services tels que de l'assistance juridique, des assurances, ou bien de la comptabilité (voir image ci-dessous).



TeePy Services



Quant à la plateforme **TeePy Job**, elle s'inscrit dans la même mouvance que TeePy Entrepreneur, et propose ainsi une solution facile et innovante afin que les seniors puissent trouver des missions ponctuelles dans les TPE.

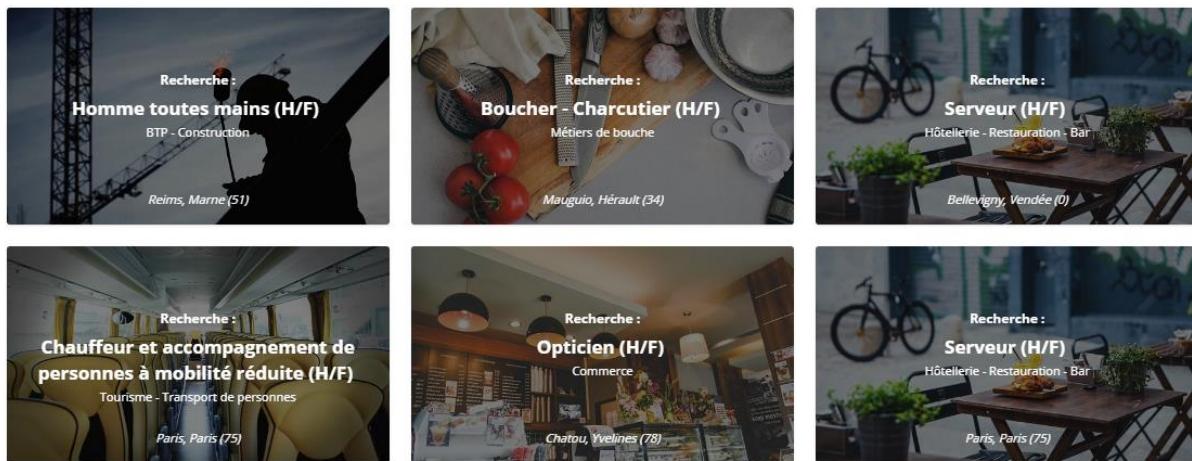
Le site cherche donc à mettre en relation les petites entreprises et la génération du Baby-Boom, afin que ces derniers puissent effectuer des missions de courte durée, comme pour exemple, faire face à un pic d'activité, ou bien à l'absence d'un collaborateur.

Les utilisateurs peuvent donc s'y inscrire :

- En tant que candidat, pour postuler à des annonces
- En tant que recruteur, pour poster des annonces et contacter des candidats

Le tout avec un algorithme proposant des suggestions de mise en relation entre les entreprises et les candidats, afin de réellement maximiser efficacité et gain de temps pour les utilisateurs.

Les dernières annonces publiées



Dernières annonces postées par des recruteurs

Les deux sites restent donc clairement dans l'esprit principal de l'entreprise : répondre aux besoins des artisans, TPE, et seniors actifs.

En effet, Jean-Emmanuel Roux raconte ; « *J'ai côtoyé un grand nombre d'artisans, de commerçants, de TPE qui avaient un savoir-faire extraordinaire et qui ne savaient ou ne pouvaient pas le faire savoir par manque de temps ou de budget [...] J'ai également vécu des scènes de grande détresse et d'isolement lorsqu'ils se trouvaient faire face à des difficultés et tentaient de lutter pour sauver leurs affaires, leurs emplois, leur vie personnelle [...]* ». TeePy développe donc ses services ayant pour but d'accompagner les artisans, commerçants, TPE et seniors dans leurs démarches administratives ainsi que leur recrutement, parce-que ces personnes, très souvent mises de côté par la société actuelle, restent néanmoins un pilier essentiel de l'économie française, car ils représentent la première entreprise de France avec ses plus de 3 millions de membres.

De plus, avec pas moins de 15 millions de français issus de la génération du Baby-Boom, qui ont désormais entre 50 et 75 ans, on compte chaque année depuis 2006 pas moins de 700 000 nouveaux retraités. Ces « boomers », dont beaucoup sont des experts qualifiés dans leur

domaine, ne sont pas résignés face à leur vieillissement et voient la retraite comme porteuse de nouvelles opportunités.

TeePy fait néanmoins face à une concurrence qui se développe tout aussi vite qu'elle, avec des sites tels que seniorjob.fr, serniorsavotreservice.com ou encore si-senior.fr, mais joue toutefois sur le fait que son site se veut plus intuitif et adapté à ses cibles.

On peut également noter que TeePy Job se démarque des plateformes d'intérim, car le marché des TPE est trop complexe pour ces dernières. En effet, les missions sont impossibles à planifier étant donné que l'on répond là à des besoins urgents (« pour le lendemain »), et car elles présentent des coûts souvent trop élevés pour les très petites entreprises.

II – Présentation du projet

2.1 – Contexte professionnel du projet

2.1.1 – Base de départ (interlocuteur, documents...).

Lors de mes deux premiers entretiens avec mon maître de stage (Yann JARNO) et le président de TeePy (Jean-Emmanuel ROUX), j'ai appris que j'allais être amené à travailler avec des technologies que je ne maîtrisais pas totalement, à savoir le Framework jQuery, et le CMS WordPress. J'ai donc ainsi pu me renseigner et commencer à m'auto-former avant le début du stage, grâce à internet, avec les documentations officielles et également avec des sites tels que « w3schools.com », « openclassrooms.com » ou bien « grafikart.fr ».



Lors de mon arrivée, j'ai intégré le bureau où se situaient les 3 autres développeurs, et j'ai commencé par me familiariser à l'utilisation des deux sites, d'en assimiler les diverses fonctionnalités, leur charte graphique respective, mais également à analyser le code afin de comprendre comment ce dernier était organisé, tout cela dans le but de comprendre la marche à suivre lors de ces 11 semaines.

Quant au matériel utilisé, je travaillais avec mon propre ordinateur portable couplé à un écran, et j'étais libre d'utiliser les logiciels que je souhaitais. J'ai donc opté pour ceux avec lesquels je suis le plus à l'aise, soit principalement « SublimeText » en tant qu'éditeur de texte, « WinSCP » en tant que client FTP, le navigateur « Google Chrome » (pour ses fonctionnalités de débogage), et « XAMPP » pour créer des serveurs Apache et MySQL en local sur mon poste afin de mener des tests.

2.1.2 – Objectifs et enjeux pour l'entreprise

TeePy est une jeune startup qui n'est pas encore économiquement viable. En effet, à l'heure où j'écris ces mots, tous les services proposés par TeePy sont gratuits, et il n'y a absolument aucune publicité sur aucun des deux sites : donc aucune rentrée d'argent. TeePy vit donc grâce aux investissements au capital, et aux levées de fonds émanant de différents acteurs tels que la communauté.

Il est donc intéressant pour l'entreprise de recruter de jeunes stagiaires et/ou alternants (lors de ma période de stage, nous étions 6 stagiaires et alternants pour 10 employés), afin de

mener à bien les diverses missions, dans la limite où ses jeunes employés possèdent les compétences nécessaires pour réussir à mener à bien ces missions.

Ainsi j'ai donc très rapidement compris que l'entreprise faisait là un pari, et attendait de moi une autonomie totale, ainsi que de savoir faire preuve d'initiative.

Mon objectif principal durant ce stage était d'assister l'équipe de développement. J'ai donc été mené à effectuer diverses sortes de tâches, telles que du débogage, du développement de nouvelles fonctionnalités, de l'amélioration de fonctionnalités existantes etc...

J'ai eu l'occasion de travailler sur de d'assez nombreuses choses, bien que je me sois principalement concentré sur trois plus conséquentes (dont les deux premières sur lesquels je m'attarderais dans la IIIème partie de ce rapport) qui furent le « fil rouge » de ce stage, à savoir :

- Le développement d'une nouvelle page de modification de profil.
- Le développement d'un outil permettant aux utilisateurs de recadrer leur photo de profil.
- Le développement de plusieurs outils statistiques, permettant de récupérer des informations à des fins internes (informations telles que, pour exemple, les listes des candidats & recruteurs inscrits sur le site, ou bien encore le nombre de candidats inscrits par années de naissance...).

Pour cela j'ai donc travaillé dans un environnement préétabli, puisqu'il me fallait intégrer ces nouvelles fonctionnalités dans des pages déjà existantes, ce qui nécessitait donc de suivre quelques étapes spécifiques...

2.2 – Processus suivi – méthode, contraintes et limites

2.2.1 – Organisation du projet ; planning, compte-rendu, réunions

Étant dans une petite startup, j'étais comme dit précédemment totalement autonome sur la manière de m'organiser pour la réalisation des tâches qui m'étaient confiées.

Cependant, afin de ne pas développer directement sur le site en production, ni-même devoir recréer le site entièrement en local, TeePy mettait à notre disposition trois serveurs distincts, à savoir la « prod » (où l'on trouvait donc les sites en production, accessibles pour les utilisateurs), « préprod » (qui comme son surnom l'indique est le site de préproduction, servant principalement à mener des tests, et le dernier ; « dév » (qui servait donc au développement)).

Le parcours classique à suivre (aussi bien pour moi que pour les autres développeurs) pour créer une nouvelle fonctionnalité était donc :

1. Le développement sur « dév ».
2. L'intégration et d'autres tests dans un environnement plus concret grâce à « préprod »
3. L'intégration sur la production.

Ce système nous permettait donc de développer en toute sérénité, en évitant de générer des bugs ou autres failles, et de faire de fausses manipulations avec les données des utilisateurs.

Ainsi, afin de décider quelles étaient les nouvelles fonctionnalités à développer, et comment nous nous les répartissions, nous faisions des petites réunions très régulières. En effet, plusieurs fois par semaine nous nous réunissions tous ensemble, afin de faire le point de manière globale sur le développement, le design, la communication, et tout autre sujet lié à l'entreprise, dans un même bureau équipé d'un vidéo projecteur.

Ces réunions avaient un réel intérêt, car elles permettaient à chacun de s'exprimer et de donner son avis, notamment sur des éléments sur lesquels nous ne travaillions pas. Par exemple, lors de l'écriture d'un article pour le blog, nous le relisions tous afin de donner notre avis sur son fond et sa forme, et ainsi le rendre plus pertinent. Ou bien encore : lors de la mise en place de nouveaux éléments sur le site, j'ai également pu donner mon avis concernant le design, tout en expliquant pour quelles raisons est-ce que j'aurais effectué ces changements et quels en étaient les avantages. Cela était très gratifiant, et reste quelque-chose que j'ai réellement apprécié.

En somme, le déroulement typique du développement d'une fonctionnalité était le suivant : on définissait le besoin, on discutait des manières de le mettre en place, puis l'on commençait le développement sur le serveur dév. Une fois le développement terminé, nous faisions le point dessus, et nous reprenions le développement pour corriger les éventuels bugs, ou bien parfaire la fonctionnalité, jusqu'à ce que celle-ci soit terminée/validée, et ainsi prête à être mise en production.

2.2.2 – Contraintes, limites, présentation et justification du processus adopté



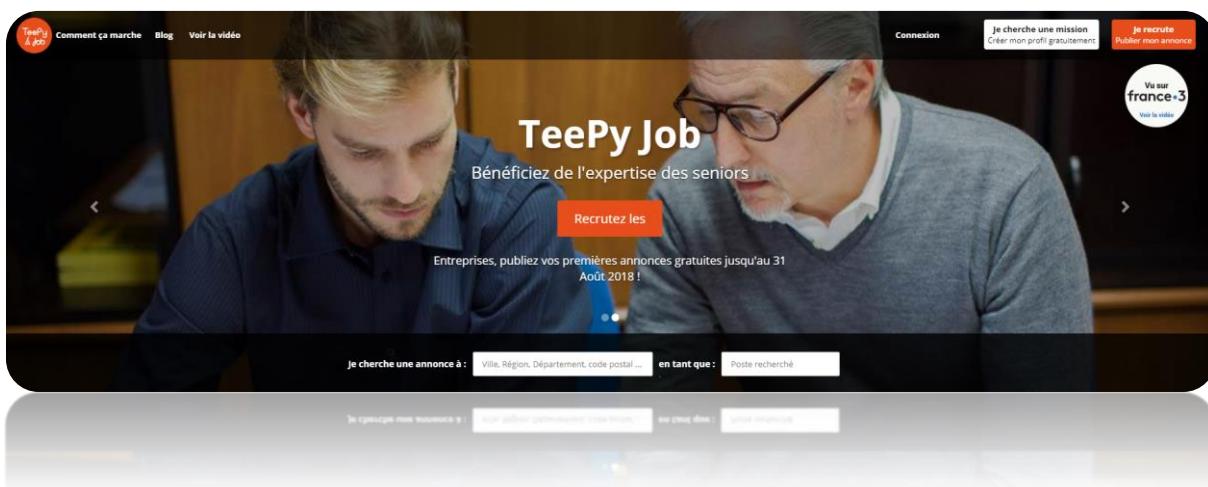
Comme dit précédemment, TeePy Job et TeePy Entrepreneur sont tous les deux basés sur un environnement WordPress, avec le thème « RealesWP » qui a presque entièrement été retouché pour convenir aux besoins des utilisateurs et de l'entreprise.

En effet, l'utilisation d'un CMS, et tout particulièrement de WordPress présente plusieurs gros avantages, tels qu'une très grande rapidité d'installation qui réduit drastiquement les coûts

de développement du site, mais aussi car il possède des milliers de thèmes (gratuits et payants) que l'on peut modifier à son goût, et qui permet donc encore une fois un gain de temps et d'argent lors de la mise en place.

WordPress présente aussi l'avantage d'avoir une très grande communauté (en 2012, 60% des sites internet reposaient sur WordPress), et donc une énorme variété de « plugins », qui vont permettre à ses utilisateurs d'intégrer des fonctionnalités (telles que des formulaires de contact, des modules de compression d'images, du référencement, du caching...) déjà développées par d'autres personnes, en seulement quelques clics.

Cependant bien que WordPress soit un logiciel dit « clef en main », un développeur avec des connaissances classiques en web, peut tout à fait modifier l'intégralité du site pour entièrement le faire convenir à ses besoins. Ainsi, du thème d'origine installé par TeePy pour ses deux sites, ne reste principalement que la page d'accueil de TeePy Job et diverses fonctions utiles au développement.



Partie supérieure de la page d'accueil de teepy-job.com

Cependant l'utilisation d'un CMS tel que WordPress présente aussi de nombreux inconvénients. En effet, en installant un thème ainsi que des plugins développés par d'autres personnes, on peut faire face à des problèmes de compatibilité, de sécurité, ou même de performance.

De plus, un thème préfabriqué présente forcément des fonctionnalités dont on n'aura pas besoin, augmentant ainsi assez rapidement l'organisation du projet.

Le premier problème auquel j'ai dû faire face pendant ce stage, était qu'il m'a fallu une semaine pour comprendre l'architecture du site aussi bien en termes de fichiers, que de base de données. Il me fallait apprendre, mais surtout comprendre où trouver telle fonctionnalité et dans tel fichier, ou bien telle donnée parmi plus de 180 tables dans la base de données...

Rien que le thème (le site mais sans certains fichiers de configurations ni plugin) représentait 585 fichiers.

Contenu :

585 Fichiers, 35 Dossiers

De plus, outre le fait que l'on trouve de nombreux fichiers, certains d'entre eux sont extrêmement volumineux, et contiennent un grand nombre de fonctionnalités. Il est parfois compliqué de trouver un élément dans des fichiers faisant plus de 40 000 lignes...

Un autre aspect négatif serait les conflits entre fonctionnalités et leur compatibilité. En effet, si l'on prend l'exemple d'un framework tel que Bootstrap ou bien jQuery, ces derniers possèdent des milliers de fonctions, ou bien d'attributs CSS avec des noms prédéfinis.

Ainsi il est fréquent lorsque l'on souhaite intégrer un autre module ou bien soit même développer une fonctionnalité, de rentrer en conflit avec ces règles déjà établies, ce qui créer des bugs.

C'est pourquoi, je commençais lorsque cela était possible, par développer les fonctionnalités en local sur une page totalement vierge, et une fois que celles-ci étaient terminées et optimisées, je les mettais en ligne sur « dév » afin de corriger ces potentiels bugs (qui apparaissaient surtout au niveau frontend étant donné que je commençais sur une page totalement vierge). Une fois que je jugeais la fonctionnalité complète et qu'elle était entièrement fonctionnelle, on procédait à divers tests lors des réunions afin que chacun puisse avoir un aperçu des changements, et la possibilité donner son avis, comme expliqué précédemment.

En somme, cet ensemble de méthodes de travail et de processus que j'ai suivi m'a permis d'être mieux organisé et donc d'être plus productif, tout en étant certain de répondre aux attentes de l'entreprise.

III - Réalisation de la mission

3.1 – Étapes essentielles

Cette partie sera essentiellement consacrée au développement de deux fonctionnalités que j'ai déjà pu évoquer, à savoir le rajout d'outils de fonctionnalité à un outil statistiques, et la création et intégration d'un outil permettant aux utilisateurs de recadrer leur photo de profil.

3.1.1 – Développement des fonctionnalités (1/2 – Statistiques)

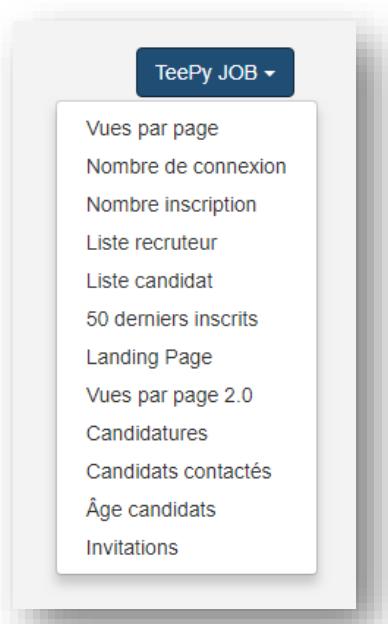
Concernant l'outil de statistiques le besoin était simple : TeePy Job possédait déjà cette fonctionnalité, mais nécessitait que l'on y ajoute quelques éléments.

J'ai donc pu modifier ou rajouter les éléments suivants :

- Liste des recruteurs
- Liste des candidats
- Liste des candidatures postés sur des annonces
- Liste des candidats contactés par des recruteurs
- Nombre de candidats par année de naissance

On notera également que cet outil est un outil interne, qui n'est donc pas accessible pour les visiteurs. Cela impliquait notamment qu'il ne nécessitait pas de design « élaboré », bien qu'il devait évidemment rester fonctionnel.

On retrouvait pour chacune des 5 options deux faces dans le développement, à savoir le frontend et le backend (soit l'affichage (avec du HTML, du CSS et du JavaScript), et la logique (avec du PHP et du SQL)).



Liste des outils de statistiques pour TeePy Job

Le principe du fonctionnement est le même pour chacune des options : lorsque l'on sélectionne une option dans la liste des outils, un tableau s'affiche avec une légende, ainsi que diverses options de tri, et un bouton permettant l'export des données vers un fichier CSV automatiquement téléchargé.

Une fois le tableau affiché et les choix d'affichages sélectionnés, il suffit de cliquer sur le bouton « afficher » pour lancer un appel AJAX qui effectuait la bonne requête dans la base de données, afin de renvoyer les données demandées dans le tableau qui se rempli automatiquement.

L'architecture du site faisait que les parties frontend et backend étaient séparées. J'ai donc commencé par travailler sur le frontend, afin de visualiser la manière dont je voulais représenter les choses.

Afin de pouvoir afficher la liste des candidatures sur la page il fallait créer un tableau dans lequel les données telles que la date de la candidature, le nom du candidat, son poste occupé, sa ville etc. soit accessible. De plus, les candidatures devaient pouvoir être triées par « état » (en attente, acceptée, refusée, vue, non-vue etc...).

La première étape fut donc de rajouter les entrées dans la liste déroulante :

Puis il fallait ensuite préparer le tableau dans lequel les données allaient être affichées.

Dans cet outil, aucune notion de style n'intervenait. Comme expliqué précédemment le but était uniquement de rendre l'outil fonctionnel, en mettant de côté l'aspect esthétique afin de gagner du temps.

C'est là qu'intervenait Bootstrap, pour permettre une mise en forme primaire des éléments, en ayant juste à rajouter quelques classes sur les balises HTML, et donc ainsi avoir un tableau avec un minimum de mise en forme sans devoir écrire ne serait-ce qu'une ligne de CSS.

```
<!-- Tableau recevant les données -->


| Date de la candidature | Estat | Click Tel | Click Mail | NOM CANDIDAT | Lien du profil | Poste occupé | Ville | CP | Region | Mail | Date naissance | Telephone candidature | Telephone portable | Telephone fixe | Poste | Nom / Prenom | Lien du post | Ville | CP | Region | Mail | Date annonce | Telephone portable | Telephone fixe | MESSAGE |
|------------------------|-------|-----------|------------|--------------|----------------|--------------|-------|----|--------|------|----------------|-----------------------|--------------------|----------------|-------|--------------|--------------|-------|----|--------|------|--------------|--------------------|----------------|---------|
|------------------------|-------|-----------|------------|--------------|----------------|--------------|-------|----|--------|------|----------------|-----------------------|--------------------|----------------|-------|--------------|--------------|-------|----|--------|------|--------------|--------------------|----------------|---------|


```

Le résultat obtenu était le suivant...

The screenshot shows the TeePy dashboard with the title "TABLEAU DE BORD TEEPY". It displays a table of candidates with the following columns:

- Date de la candidature
- Estat
- Click Tel
- Click Mail
- NOM CANDIDAT
- Lien du profil
- Poste occupé
- Ville
- CP
- Region
- Mail
- Date naissance
- Telephone candidature
- Telephone portable
- Telephone fixe
- Poste
- Nom / Prenom
- Lien du post
- Ville
- CP
- Region
- Mail
- Date annonce
- Telephone portable
- Telephone fixe
- MESSAGE

At the top, there are navigation links: "TeePy Entrepreneur" (blue), "TeePy JOB" (orange), and "Bienvenue sur le Menu des statistiques". Below the table, there is a search/filter bar with dropdowns for "Afficher les candidatures par état" (Toutes), "Qui ont été invité" (checkbox), and "Afficher". A "Liste des candidatures en fonction des annonces :" button is also present. At the bottom left, there is an "Exporter" button.

Une fois le tableau terminé, il fallait pouvoir gérer son affichage. Il devait s'afficher lorsque l'on sélectionnait l'option correspondante dans la liste des outils, et se masquer lorsque l'on en sélectionnait une autre. Pour cela j'ai jQuery afin de me faciliter la tâche en n'ayant pas à écrire de Javascript natif.

De plus, ayant rencontré du code non optimisé, j'ai créé une mini-fonction qui permettant d'afficher la partie indiquée en paramètre, et de masquer toutes les autres parties, ce qui a permis de supprimer une bonne centaine de lignes de code.

```
/*
 * Gestion de l'affichage/masquage des parties
 * @param {integer} (numéro de la partie)
 */
function affichagePartie(partie) {
    for (i = 1; i <= 16; i++) {
        if (i == partie) {
            $("#partie"+i).css("display","block");
        } else {
            $("#partie"+i).css("display","none");
        }
    }
}
```

Une fois toutes ces problématiques de frontend gérées, il fallait pouvoir récupérer les informations requises dans la base de données, pour ensuite remplir le tableau avec les bonnes informations dans les bonnes cases.

Pour cela, afin d'éviter un rechargement de la page, j'ai utilisé de l'AJAX.

Ainsi, dès lors que l'utilisateur clique sur « afficher », une requête AJAX de type POST s'effectue, avec les informations relatives au tri en guise de paramètres.

On y spécifie grâce au paramètre « action » quelle est la fonction que l'on souhaite exécuter, et on gère l'affichage de texte qu'elle nous renvoie grâce au callback « success:function(data) » (où « data » est une variable comprenant les résultats renvoyés par la fonction « ajax_candidatures() »).

```
jQuery.ajax({
    url: ajaxurl, // Lien de la page admin (ici générée par wordpress)
    type: "POST", // Type de requête
    data: {
        'action':'ajax_candidatures', // Fonction PHP à appeler
        'site': site,
        'code': -1
    },
    // Affiche un Loader (gif représentant un chargement en cours)
    beforeSend: function() {
        $("#candidatures").append("<img src='https://www.");
    },
    // Fonction appelée lorsque la requête a aboutie
    success:function(data) {
        $("#candidatures").html("");
        $("#candidatures").empty();
        $("#candidatures").append(data);
    },
    // Fonction appelée en cas d'erreur
    error: function(errorThrown){
        console.log(errorThrown);
    }
});
```

La fonction « ajax_candidatures() » qui est donc appelée via AJAX, se situe quant à elle dans un autre fichier qui contient l'ensemble des fonctions AJAX, et c'est dedans que l'on y trouve les requêtes SQL qui nous renverront les données souhaitées.

La fonction se sépare en deux parties : la création de la requête SQL et le traitement de ses résultats pour ensuite renvoyer les données.

Voici un exemple de requête SQL imbriquée, assez fréquente du fait que l'on travaille ici sur de nombreuses tables différentes :

```

14280 global $wpdb; // Récupération de la connection à la BDD WordPress
14281 $query = $wpdb->get_results("SELECT *
14282     FROM
14283         (SELECT user_registered AS date_inscription,
14284             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'first_name', meta_value, NULL)) AS prenom,
14285             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'last_name', meta_value, NULL)) AS nom,
14286             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'sous_activite_candidat', meta_value, NULL)) AS activité,
14287             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'codepostal', meta_value, NULL)) AS cp,
14288             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'telephone_candidat', meta_value, NULL)) AS tel,
14289             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'company_phone', meta_value, NULL)) AS tel2,
14290             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'sa_region', meta_value, NULL)) AS region,
14291             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'company_mobile', meta_value, NULL)) AS tel3,
14292             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'date_naissance', meta_value, NULL)) AS birthday,
14293             user_email AS mail,
14294             GROUP_CONCAT(IF(meta_key = 'type_profil', meta_value, NULL)) AS TYPE
14295         FROM `recrutement_wp_usermeta`,
14296             `recrutement_wp_users`
14297     WHERE recrutement_wp_usermeta.user_id = recrutement_wp_users.ID
14298     AND meta_key IN('first_name',
14299                     'last_name',
14300                     'sous_activite_candidat',
14301                     'codepostal',
14302                     'telephone_candidat',
14303                     'company_phone',
14304                     'company_mobile',
14305                     'date_naissance',
14306                     'type_profil')
14307         GROUP BY user_id) AS test2
14308     WHERE TYPE = 'candidat'
14309     ORDER BY date_inscription DESC");

```

Cette requête est ensuite « traitée » pour en extraire les données utiles, et ces données sont renvoyées vers le tableau de la page HTML et s'y afficheront.

De plus, en utilisant ce système de tableau, il est possible d'exporter toutes les données vers un fichier CSV en rajoutant un bouton grâce à une simple fonction d'exportation.

```

// Vérification de l'intégrité des résultats
if (!is_wp_error($query)) {

    foreach ($query as $query) {
        if (!$query->tel) {
            if (!$query->tel3) {
                $tel = $query->tel2;
            } else $tel = $query->tel3;
        } else $tel = $query->tel;

        echo "<tr><td>".$query->nom." ".$query->prenom."</td>" +
            "<td>".$query->activité."</td><td>".$query->cp."</td>" +
            "<td>".$query->region."</td><td>".$tel."</td>" +
            "<td>".$query->birthday."</td><td>".$query->mail."</td>" +
            "<td>".$query->date."</td></tr>";
    }

} else {
    echo "You just fucked up";
}

```

3.1.2 – Développement des fonctionnalités (2/2 – Recadrage d'image)

L'une des autres fonctionnalités sur laquelle j'ai eu l'occasion de travailler était un outil permettant aux utilisateurs de recadrer leur photo de profil.

Pour cela nous sommes partis du constat suivant : très souvent les utilisateurs qui mettent leur photo de profil en ligne ne sont pas bien centrés (car la photo est mal prise, car sa résolution n'est pas adaptée etc...). Le problème était donc que l'on se retrouvait avec des photos déformées, et des images qui coupaient le visage des utilisateurs.

Le but était donc de trouver une solution pour passer de cette première image à cette deuxième image :



Pour cela j'avais carte blanche. Ainsi, pour ne pas réinventer la roue, j'ai commencé par aller voir ce que proposait des réseaux sociaux existants, tels que Twitter.

Twitter proposait un outil permettant à la fois de positionner, et de redimensionner la photo, sans pour autant la déformer (voir ci-contre). Le principe est simple, on peut zoomer et dézoomer la photo, et la faire se déplacer de manière que la tête soit centrée par rapport au cercle.

Ce système semblant parfaitement correspondre à notre besoin, j'ai très rapidement cherché sur internet pour voir si quelqu'un avait déjà mis à disposition du public cet outil, ce qui s'est avéré être le cas. Je suis donc tombé sur un petit plugin open-source de recadrage d'image en Javascript du nom de Croppie (disponible à l'adresse <https://github.com/foliotek/croppie>).



Outil de recadrage d'image de
Twitter.com

Ainsi j'ai tout d'abord cherché à mettre en place Croppie sur un site en local, notamment pour modifier quelques comportements trop complexes pour notre cible (certaines manipulations

me semblaient bien trop compliqués pour des retraités n'ayant pas l'habitude de se servir d'internet. Une fois la librairie modifiée, il ne restait plus qu'à l'inclure sur le site web. Pour cela rien de plus simple : il suffisait d'upload le fichier croppie.js ainsi que le fichier croppie.css, de les inclures dans la page de modification de profil, et de remplacer l'ancien système de mise en ligne par le nouveau avec croppie, soit créer un modal avec le recadrage.

```
<link rel="stylesheet" href="croppie.css"/>
<script src="croppie.js"></script>
```

```
<!-- div dans laquelle l'image s'affichera une fois chargée -->
<div id="uploaded_image"></div>
<!-- modal pour le recadrage -->
<div id="uploadimageModal" class="modal" role="dialog" >
  <div class="modal-dialog">
    <div class="modal-content">

      <!-- Header du modal -->
      <div class="modal-header">
        <button type="button" class="close" data-dismiss="modal">&times;</button>
        <h4 class="modal-title">Modification de l'image</h4>
      </div>

      <!-- Corps du modal -->
      <div class="modal-body">
        <div class="row">
          <div style="margin: 0px auto; width: auto">
            <div id="image_demo"></div>
          </div>
          <div style="margin-left: 37%; margin-bottom: 35px;">
            <button class="btn btn-success crop_image">Enregistrer la photo</button>
          </div>
        </div>
      </div>

      <!-- Footer du modal -->
      <div class="modal-footer" >
        <button type="button" cl
      </div>
    </div>
  </div>
</div>
```



Ce qui donne le résultat ci-dessous.

Cependant une fois Croppie implémenté, il me fallait pouvoir récupérer l'image en faisant le découpage de ce qu'il restait au centre du cercle clair, et récupérer cette image pour la mettre en

ligne dans la bibliothèque des médias ainsi que l'enregistrer en tant que nouvelle image de profil pour l'utilisateur.

```
$image_crop = $('#image_demo').croppie({
    enableExif: true,
    viewport: {
        width:200,
        height:200,
        type:'circle'
    },
    boundary:{ 
        width:300,
        height:300
    }
});
```

Récupération de l'image recadrée

```
$('.save_image').on('change', function(){
    var reader = new FileReader();
    reader.onload = function (event) {
        $image_crop.croppie('bind', {
            url: event.target.result
        });
    }
    reader.readAsDataURL(this.files[0]);
    $('#uploadImageModal').modal('show');
    var type_profil = $("#type_profil").val();
});
```

Pour ce faire, j'ai une nouvelle fois utilisé de l'AJAX pour envoyer l'image dans une fonction que j'ai créé pour à la fois gérer la modification de l'entrée dans la base de données, et ajouter l'image dans la bibliothèque WordPress avec les bonnes métadonnées.

```
function ajax_update_pp() {
    // La variable $_REQUEST contient toutes les données envoyées par ajax
    if (isset($_REQUEST)) {
        global $wpdb;

        $imageUrl = $_REQUEST['imageUrl'];
        $userId = get_current_user_id();

        // Mise à jour de l'image de l'utilisateur
        $query = $wpdb->query("UPDATE [REDACTED] " +
            "SET meta_value = '".$imageUrl."' " +
            "WHERE user_id = '".$userId."' AND meta_key = 'avatar'");

        // Ajout de l'image à la bibliothèque WordPress
        $file = $imageUrl;
        $filename = basename($file);
        $upload_file = wp_upload_bits($filename, null, file_get_contents($file));
        if (!$upload_file['error']) {
            $wp_filetype = wp_check_filetype($filename, null );
            $attachment = array(
                'post_mime_type' => $wp_filetype['type'],
                'post_parent' => $parent_post_id,
                'post_title' => preg_replace('/\.[^.]+$/i', '', $filename), // regex
                'post_content' => '',
                'post_status' => 'inherit'
            );
            $attachment_id = wp_insert_attachment( $attachment, $upload_file['file'], $parent_post_id);
            if (!is_wp_error($attachment_id)) {
                require_once(ABSPATH . "wp-admin" . '/includes/image.php');
                $attachment_data = wp_generate_attachment_metadata( $attachment_id, $upload_file['file']);
                wp_update_attachment_metadata( $attachment_id, $attachment_data );
            }
        }
    }
}
```

3.2 – Adéquation du travail et propositions d'améliorations

En sommes, les deux solutions ici présentées ont été mises en place en suivant une démarche bien spécifique : un problème (autant pour les utilisateurs que pour l'entreprise) a été découvert, une solution a été recherchée en se basant sur ce qui existait déjà, puis elle a été mise en application et testé, avant d'être validée puis finalement mise en place.

Ainsi, l'entreprise s'assure ne pas avoir de soucis lors de la mise en production, et répond rapidement aux besoins de l'utilisateur.

Cependant, des améliorations peuvent toujours être apportées, notamment dans des fonctionnalités telles que la mise en ligne de l'image recadré, en réinjectant directement l'image là où elle doit s'afficher afin de ne pas devoir rafraîchir la page...

Conclusion

A titre de conclusion, il semble intéressant de mettre en évidence les questions actuelles qui se posent concernant l'évolution d'internet et son adaptation à des cibles bien différentes. En effet j'ai eu l'occasion de me rendre compte que même dans un pays développé tel que la France, une grande partie de la population n'est pas initié à l'utilisation d'internet, ainsi qu'aux avantages que cela peut apporter.

C'est notamment pour cela que la démarche de TeePy m'a fortement intéressé, et qu'il est important que d'autres entreprises suivent cette démarche de démocratisation.

Au-delà du domaine d'activité de TeePy, mon stage a été très instructif. Au cours de ces 11 semaines j'ai pu observer le fonctionnement d'une startup, apprendre comment s'articulent les différents départements, et les relations humaines entre les différents employés de la société, indépendamment de l'activité exercée par chacun d'eux, m'a appris le comportement à adopter en toute circonstance. Au travers de cette convivialité, j'ai pu comprendre que l'activité d'une société est plus performante dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

Glossaire

AJAX : Acrynone anglais de Asynchronous JavaScript And XML, il s'agit d'un ensemble de technologies destinées à réaliser de rapides mises à jour du contenu d'une page Web, sans qu'elles nécessitent le moindre rechargement visible par l'utilisateur de la page Web.

Backend : Lorsque l'on parle de développement dit : « backend », il s'agit de la partie immergée de l'iceberg. On peut le décomposer en trois parties essentielles : serveur, application et base de données.

Bootstrap : Bootstrap est une collection d'outils utile à la création du design de site et d'applications web. C'est un ensemble qui contient des codes HTML et CSS, des formulaires, boutons, outils de navigation et autres éléments interactifs, ainsi que des extensions JavaScript en option.

Caching : Terme anglais désignant le fait de stocker des données dans un cache. Un cache est une zone servant au stockage temporaire de données dans le but d'accélérer le chargement d'une application.

CMS : Acronyme anglais de Content Management System : il désigne une famille d'applications informatiques qui ont pour but de créer et mettre à jours facilement un site web. Le nom de cette famille se traduit « système de gestion de contenu », parfois abrégé en SGC.

CSS : Acronyme anglais de Cascading Style Sheets : il s'agit d'un langage de programmation qui permet de gérer l'apparence et la mise en page d'une page web (la couleur, les polices, la disposition des éléments etc...).

Frontend : Lorsque l'on parle de développement dit : « frontend », il s'agit des éléments qui sont visibles à l'écran et avec lesquels on peut interagir.

FTP : Acronyme anglais de File Transfer Protocol : il désigne un protocole utilisé pour le transfert de fichiers entre deux postes distants.

HTML : Acronyme anglais d'HyperText Markup Language : il s'agit d'un langage de balisage utilisé pour créer des pages web.

JQuery : jQuery est un Framework (bibliothèque de contenu) Javascript qui permet de faciliter des fonctionnalités communes de Javascript. L'utilisation de cette bibliothèque permet de gagner du temps de développement.

JS : Acronyme de JavaScript : langage de Scripting qui a la particularité d'être exécuté sur le poste client, c'est-à-dire par votre navigateur.

PHP : Acronyme récursif anglais de PHP: HyperText Processor : il s'agit d'un langage de programmation utilisé pour rendre un site web dynamique, notamment en communiquant avec une base de données. Le PHP a pour caractéristique d'être exécuté du côté du serveur, qui renverra une page HTML/XML au poste client.

Plugin : Terme anglais désignant un « paquet » qui vient compléter un logiciel hôte pour lui apporter de nouvelles fonctionnalités. (Aussi nommé « module d'extension » en français).

SQL : Acronyme anglais de Structured Query Language : il s'agit d'un langage informatique utilisé pour exploiter des bases de données



l'École
d'ingénierie
informatique

EPSI

CONVENTION DE STAGE

Entre les soussignés :

L'entreprise,

Société : TEEPY

Activité principale : 70

N° Siret : 81965069800015

Code APE (NAF) : 7022Z

Siège de l'entreprise : 555 Chemin du Bois

CP : 69140

Ville : RILLIEUX-LA-PAPE

Pays : FRANCE

Tél : +033648355793

Fax :

Représentée par : ROUX Jean Emmanuel

Ci-après dénommée l'organisme d'accueil partenaire d'une part,

Et l'école,

Nom : Ecole privée des sciences informatiques (EPSI) - site de Lyon

Programme : Bachelor informatique - 1ère année

N° Siret : 393 504 816 00223

Adresse : 7, rue Jean Marie LECLAIR – Campus René Cassin II **Tél :** 04 72 71 09 28

CP : 69009

Ville : LYON

Adresse siège social : 20B Jardins Boieldieu Paris la Défense 8

CP : 92800

Ville : Puteaux

Représentée par sa directrice, Marie-Laure DREVET, dûment habilitée,

Ci-après dénommée l'école d'autre part,

Et l'étudiant

Nom (en capitales) : Arthur DUFOUR

Adresse : 8 C rue de Boyer

CP : 69160

Ville : TASSIN LA DEMI LUNE

Tél :

Portable : 0628049390

Ci-après dénommé le stagiaire,

Pour régler les rapports entre les différentes parties à la présente convention dans le cadre de la mission confiée au stagiaire.

The image shows two handwritten signatures. The first signature on the left appears to be 'DUFOUR' in cursive. To its right is another signature, which includes the letters 'JPA' above a stylized letter 'D'.

ARTICLE 1 : OBJET

Ce stage de formation, inscrit dans le cursus pédagogique de l'école, a pour but essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement donné, de développer les compétences de l'élève stagiaire et de participer à la construction de son projet professionnel et personnel.

Conformément au règlement pédagogique de l'école, le stagiaire rédigera et transmettra un rapport de stage à la direction des études de l'école et en remettra un exemplaire à la direction de l'organisme d'accueil.

ARTICLE 2 : FORMATION

Ce stage s'inscrit dans le cadre du cursus de formation annuel d'une durée de 650 heures de formation.

ARTICLE 3 : DESIGNATION DE L'ENSEIGNANT REFERENT

L'enseignant référent, désigné afin d'assurer le suivi du stagiaire, est :

Nom enseignant référent : **M. Marc PIEPLU**

Fonction : Responsable Pédagogique

Téléphone : +33 (0)4 72 71 09 28

E-mail : marc.pieplu@lyon-epsi.fr

ARTICLE 4 : DESIGNATION DU TUTEUR DANS L'ORGANISME D'ACCUEIL

Le tuteur désigné au sein de l'organisme d'accueil afin d'assurer le suivi du stagiaire est :

Nom du tuteur de la mission : JARNO

Prénom : Yann

Fonction : Responsable développement

Téléphone : +033648355793

E-mail : yjamo@teepy-entrepreneur.com

Lieu d'exécution de la mission : 555 Chemin du Bois

CP : 69140

Ville : RILLIEUX-LA-PAPE

ARTICLE 5 : COMPETENCES A DEVELOPPER AU COURS DU STAGE

Les compétences définies dans le référentiel pédagogique du cursus de formation et qui doivent être développées dans le cadre du stage sont (selon la mention choisie) :

Réseaux : développement, déploiement et sécurité d'une solution d'infrastructure, administration et ou supervision d'une solution d'infrastructure, livraison de services, administration de bases de données, production de documentation technique, veille technologique, gestion des problèmes et des incidents, support utilisateur.

Développement : développement et déploiement d'une solution applicative dans un environnement objet et/ou web et/ou nomade, tests, intégration des solutions, gestion des niveaux de service, production de documentation, veille technologique, conception et adaptation de bases de données dans un environnement client-serveur.

ARTICLE 6 : MISSIONS ET ACTIVITES CONFIEES AU STAGIAIRE

Le stagiaire doit effectuer des missions en relation directe avec les objectifs de la formation suivie et les compétences définies à l'article 5. Dans le cas présent les missions confiées sont :

Descriptif de la mission :

A préciser



ARTICLE 7 : DATES ET DUREE DU STAGE

Conformément à l'article L. 124-6 du Code de l'éducation, la durée du stage ne pourra excéder 6 mois soit 130 jours effectifs en organisme d'accueil. Cette durée se calcule selon le temps de présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil. Chaque période au moins égale à sept heures de présence, **consécutive ou non**, au sein de l'organisme d'accueil équivaut à un jour.

Date de début : 22/05/2018

Date de fin : 03/08/2018

Rythme : Temps complet

ARTICLE 8 : PRESENCE DU STAGIAIRE AU SEIN DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

Le stagiaire sera présent au sein de l'entreprise pour une durée hebdomadaire de 35.0 heures.

La présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil suit les règles applicables aux salariés de l'organisme d'accueil partenaire pour ce qui a trait au travail de nuit, au repos quotidien et hebdomadaire et aux jours fériés.

ARTICLE 9 : CONDITIONS DE SUIVI DU STAGIAIRE

Durant toute sa période de stage, le stagiaire bénéficiera d'un suivi :

Par l'enseignant référent : celui-ci se tiendra disponible pour toute question relative à la bonne réalisation des missions, au respect des conditions légales de stage, et à toute nécessité évoquée par le stagiaire. Celui-ci réalisera également un rendez-vous de suivi physique ou téléphonique avec le stagiaire et son tuteur.

Par le tuteur de l'organisme d'accueil : celui-ci sera garant de la mise en œuvre des missions confiées au stagiaire en relation avec les compétences définies dans la présente convention. Il aura pour rôle d'accompagner le stagiaire dans son développement professionnel et son intégration au sein de l'organisme d'accueil.

ARTICLE 10 : GRATIFICATION

Le montant de la gratification du stagiaire est donc de : 557.50€ / mois Indemnité légale de stage au prorata des jours de présence.

- 1/ Si le stage dure moins de deux mois, le versement d'une gratification par l'organisme d'accueil est facultatif.
- 2/ Si le stage dure plus de deux mois, conformément à l'article L.124-8 du code de l'éducation, la gratification de stage est due pour chaque heure de présence du stagiaire dans l'organisme d'accueil, à compter du premier jour du premier mois de stage. Elle doit être versée mensuellement.

À défaut de convention de branche ou d'accord collectif étendu plus favorable, le montant minimum de la gratification due au stagiaire est fixé à 13,75 % du plafond horaire de la sécurité sociale jusqu'au 31 août 2015. À compter du 1er septembre 2015, ce montant est fixé à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

Si le stagiaire est présent dans l'organisme d'accueil à temps partiel, la gratification est due, mais elle est réduite proportionnellement au temps de présence dans l'organisme d'accueil.

Toute autre forme de gratification venant en complément de l'indemnité de stage relève d'une décision conjointe entre l'organisme d'accueil et le stagiaire et est soumise au régime de droit commun de rémunération.

Dans tous les cas : la gratification est exonérée de charges sociales dans la limite de 13,75 % du plafond de la sécurité sociale (15 % du PHSS à compter du 1er septembre 2015). Les sommes excédentaires sont assujetties aux cotisations sociales.

Le montant de la gratification mensuelle du stagiaire sera calculé comme suit : PHSS x 13,75 % x nombre d'heures de présence en entreprise ou à compter du 1er septembre 2015 : PHSS x 15 % du nombre d'heures de présence en entreprise.

ARTICLE 11 : STATUT ET REGIME DE PROTECTION SOCIALE DU STAGIAIRE

Le stagiaire, pendant la durée de son séjour en organisme d'accueil, conserve son statut d'étudiant.

Le stagiaire conserve sa protection sociale dans le cadre de l'assurance maladie dont il est bénéficiaire à titre personnel ou en qualité d'ayant droit de parents ou de conjoint (affiliation obligatoire à la Sécurité Sociale étudiante, à la charge du stagiaire).

Par ailleurs, il est aussi bénéficiaire de la législation sur les accidents de travail, en application de l'article L 412-8 du nouveau code de la sécurité sociale, tant pour l'accident dans l'organisme d'accueil que pour le trajet aller et retour domicile/organisme d'accueil et école/organisme d'accueil, en France ou à l'étranger, ainsi que pour les tâches effectuées à la demande de l'organisme d'accueil en dehors du lieu de travail proprement dit.

Dès lors que l'organisme d'accueil missionne le stagiaire de manière ponctuelle ou régulière, avec son véhicule personnel, il appartient à l'organisme d'accueil de l'assurer.

En cas d'accident du travail ou survenant lors du trajet domicile - travail, la victime doit déclarer l'accident à son employeur ou à l'établissement d'enseignement dans les 24 heures.

La déclaration doit être effectuée auprès de la Caisse d'assurance Maladie dans un délai de 48 heures à compter du moment où l'accident est connu.

Cette déclaration incombe :

• A l'employeur, lorsque le stagiaire perçoit une gratification.

• A l'établissement d'enseignement, lorsque le stagiaire ne perçoit pas de gratification (stage de moins de deux mois).

Le responsable de l'organisme d'accueil doit être assuré en matière de responsabilité civile, selon les dispositions légales et réglementaires en usage.

Si le stage se déroule dans les différents pays de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen (EEE), le stagiaire doit demander avant son départ à la CPAM la carte européenne d'assurance maladie.

Si le stage se déroule hors Union Européenne ou hors Espace Économique Européen, il convient de renseigner auprès de la CPAM pour savoir si le pays de destination a signé une convention de sécurité sociale avec la France.

En cas de stage à l'étranger, le stagiaire doit fournir une attestation d'assurance qui garantit le remboursement des frais médicaux et le rapatriement sanitaire en cas de maladie.

Dans tous les cas, que le stage se déroule en France ou à l'étranger, le stagiaire fournit une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

ARTICLE 12 : ABSENCE DU STAGIAIRE

Le stagiaire devra si besoin, être présent à l'école pour y suivre des cours ou des évaluations dont les dates seront communiquées au responsable de l'organisme d'accueil.

Conformément à l'article L. 124-13 du Code de l'Éducation, en cas de grossesse, de paternité ou d'adoption, le stagiaire bénéficie de congés et d'autorisations d'absence d'une durée équivalente à celles prévues pour les salariés aux articles L. 1225-16 à L. 1225-28, L. 1225-35, L. 1225-37 et L. 1225-46 du code du travail.

Pour les stages dont la durée est supérieure à deux mois et dans la limite de la durée maximale de 130 jours en organisme d'accueil, l'organisme d'accueil prévoit la possibilité de congés et d'autorisations d'absence au bénéfice du stagiaire au cours de la période du stage.

Toute absence du stagiaire, prévue ou imprévue, devra être signalée par l'Organisme d'accueil à l'École et être justifiée par un motif circonstancié ou contexte exceptionnel.

ARTICLE 13 : CONDITIONS DE SUSPENSION ET DE RESILIATION DU STAGE

Si l'une des trois parties (organisme d'accueil, établissement, stagiaire) a l'intention d'interrompre définitivement le stage, celle-ci doit immédiatement en informer les deux autres parties par écrit. Les raisons invoquées seront examinées en étroite concertation. La décision définitive d'interruption du stage ne sera prise qu'à l'issue de cette phase de concertation. Un avenant à la convention, émis par l'école, devra alors être signé par les parties.



ARTICLE 14 : VALIDATION DU STAGE EN CAS D'INTERRUPTION

Conformément à l'article L.124-15 du code de l'éducation, lorsque le stagiaire interrompt son stage, sans atteindre la durée initialement prévue dans le cursus de formation, pour :

- un motif lié à la maladie, à un accident, à la grossesse, à la paternité, à l'adoption
- en accord avec l'établissement
- en cas de non-respect des stipulations pédagogiques de la convention
- ou en cas de rupture de la convention à l'initiative de l'organisme d'accueil,

L'école proposera dans un premier temps un report de la date de fin de stage pour en accomplir l'intégralité. En cas d'impossibilité de réalisation de la première modalité, un aménagement de la durée du stage sera envisagé en accord avec les parties impliquées dans la présente convention.

En cas d'impossibilité totale de reporter ou d'aménager la période de formation restante, la direction de l'établissement proposera la réalisation par le stagiaire d'un cas d'étude permettant l'acquisition et l'évaluation des compétences dont l'apprentissage n'aurait pas été garanti en raison de l'interruption du stage.

ARTICLE 15 : AVANTAGES OFFERTS PAR L'ORGANISME D'ACCUEIL

Le stagiaire a accès au restaurant d'organisme d'accueil ou aux titres-restaurant prévus à l'article L. 3262-1 du code du travail, dans les mêmes conditions que les salariés de l'organisme d'accueil. Il bénéficie également de la prise en charge des frais de transport prévue à l'article L. 3261-2 du même code et des activités sociales et culturelles du comité d'entreprise, lorsqu'il en existe un.

ARTICLE 16 : REGLEMENT INTERIEUR APPLICABLE AU STAGIAIRE

Durant son stage, le stagiaire est soumis à l'intégralité des clauses du règlement intérieur de l'Organisme d'accueil, notamment en ce qui concerne l'assiduité, les horaires ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans celle-ci. L'organisme d'accueil s'oblige à porter ces informations à la connaissance du stagiaire.

En cas de manquement particulièrement grave à la discipline, l'Organisme d'accueil se réserve le droit de mettre fin au stage tout en respectant les dispositions fixées à l'article 13 de la Convention.

Dans ce cas, l'Organisme d'accueil informera l'École des manquements qui pourra prendre des mesures disciplinaires sur la base des informations transmises par l'Organisme d'accueil.

ARTICLE 17 : DEVOIR DE RESERVE ET CONFIDENTIALITE

Le devoir de réserve est de rigueur absolue. Le stagiaire prend donc l'engagement de n'utiliser en aucun cas les informations recueillies ou obtenues par lui pour en faire l'objet de publication, communication à des tiers sans accord préalable de la Direction de l'Organisme d'accueil, y compris le rapport de stage lorsque celui-ci est prévu par le règlement pédagogique. Cet engagement vaudra non seulement pour la durée du stage mais également après son expiration.

Le stagiaire s'engage à ne conserver, emporter, ou prendre copie d'aucun document ou logiciel, de quelque nature que ce soit, appartenant à l'Organisme d'accueil, sauf accord de cette dernière.

Dans le cadre de la confidentialité des informations contenues dans le rapport, l'organisme d'accueil peut demander une restriction de sa diffusion, voire le retrait de certains éléments très confidentiels. Les personnes amenées à en connaître le contenu sont contraintes par le secret professionnel à ne pas l'utiliser ni le divulguer.

ARTICLE 18 : ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article L.124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage sera délivrée par l'organisme d'accueil au stagiaire. Cette attestation mentionnera la durée effective totale du stage et le montant total de la gratification versée au stagiaire, le cas échéant.

ARTICLE 19 : MODIFICATION DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention de stage peut faire l'objet d'avenants, notamment en cas de report ou de suspension du stage.

ARTICLE 20 : CONSENTEMENT DU STAGIAIRE

La présente convention est préalablement portée à la connaissance du stagiaire pour accord exprès sur les clauses ci-dessus énoncées.

FAIT EN TROIS EXEMPLAIRES, À LYON Le 6/04/2018

Un pour l'organisme d'accueil, l'autre pour l'école, le troisième pour le stagiaire.

POUR L'ORGANISME D'ACCUEIL

Représentant légal

Nom et Prénom

Roux Jean Emmanuel

Signature du représentant légal de l'organisme d'accueil ou de son représentant et cachet.



555 chemin du bois, 69140 Rillieux
email: contact@teepy-entrepreneur.com
SIREN: 319650698 | www.teepy-entrepreneur.com

POUR L'ECOLE

Directrice de Campus

Nom et prénom : Marie-Laure DREVET

Signature du chef de l'établissement ou de son représentant et cachet de l'établissement.



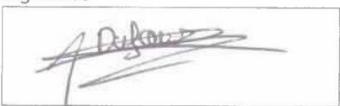
7, rue J.M Leclair - 69009 LYON
04 72 62 38 50 - info@lyon-epsi.fr

LE STAGIAIRE

Nom et prénom

Dufour Arthur

Signature



*Marie Drevet Arthur
Dufour*

Le stagiaire
Nom Prénom

Sont appelés à l'acte :

Le tuteur en entreprise
Nom et Prénom

L'enseignant référent
Nom et Prénom

